SARL VDLV Chateau Bersol - Bâtiment 2 218 avenue du Haut-Lévêque 33600 Pessac

05 57 92 21 74 communication@vdlv.fr www.vdlv.fr



VDLV étend l'utilisation de sa Nicotine Vapologique à TOUS ses e-liquides.

Pessac, le 11 avril 2019

Une Nicotine Vapologique extraite avec des plants de tabac français.

Soutenu dans ce projet par la Région Nouvelle-Aquitaine, VDLV a toujours eu pour ambition de produire une nicotine à partir de plants de tabac cultivés en France. Ce type de production nécessite l'utilisation de tabac possédant un fort pouvoir nicotinique. Or, jusqu'à très récemment, le tabac français était surtout cultivé en vue d'être fumé et possédait des teneurs en nicotine trop faibles pour être exploité industriellement par VDLV.

Des ingénieurs agronomes situés à Bergerac ont réalisé un long travail de sélection de variétés de plantes afin de trouver celles qui pourraient répondre aux besoins de VDLV. Après une première récolte prometteuse de 5 ha en 2018, les plants sélectionnés seront à nouveau mis en terre en avril prochain en Dordogne. Si les conditions climatiques sont favorables, la quantité de tabac brun récoltée devrait permettre de répondre à l'ensemble des besoins en nicotine de VDLV.

L'objectif à terme est aussi de tisser un lien fort avec les agriculteurs locaux en les encourageant à développer des techniques de culture innovantes comme l'expérimentation sur variétés de semis ou l'application de nouvelles solutions phytosanitaires.

Après l'obtention de la certification AFNOR (norme XP D90-300 partie 2) pour tous ses e-liquides en 2016, VDLV poursuit sa démarche qualité en intégrant sa Nicotine Vapologique fabriquée à Pessac à l'ensemble de ses gammes d'e-liquides, Vincent dans les Vapes et CirKus.

Qu'est-ce que la Nicotine Vapologique?

Il est d'abord nécessaire de rappeler que la nicotine est une molécule naturellement présente dans le tabac mais également dans certaines plantes comme les tomates et les aubergines. De la famille des alcaloïdes, elle est rapidement éliminée par l'organisme. La nicotine n'est ni cancérigène, ni mutagène ni reprotoxique mais présente une toxicité à forte concentration. Sous sa forme liquide et pure, elle est obtenue par extraction des feuilles de tabac.

VDLV a développé une nouvelle methode d'extraction basée sur une « technologie douce », peu agressive vis-à-vis du produit, dont la pureté dépasse les exigences pharmaceutiques du marché (qualité pharmacopée Européenne PE et américaine USP).

Pour la première fois, cette nicotine dite « Vapologique » produite à Pessac en Gironde est spécifiquement conçue pour l'inhalation ; sa fabrication ne nécessite pas l'utilisation de solvants nocifs ou toxiques. De la sélection des parcelles où sont cultivées les plants de tabac à la distillation finale, VDLV maîtrise ainsi l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et de production afin de garantir une tracabilité optimale.

Une technologie d'extraction basée sur des principes de chimie verte

La méthode de conception et d'exploitation industrielle élaborée en accord total avec les principes de chimie verte assure une gestion optimisée des flux de matières. L'ensemble de l'unité de production repose sur un circuit fermé limitant la consommation d'eau et qui génère très peu de déchets. La technologie utilisée permet de réduire l'usage ou la génération de substances néfastes pour l'environnement et de limiter la présence d'impuretés dans le produit. VDLV valorise également une partie de ses déchets en fournissant en mulch (résidu de tabac) des entreprises locales de méthanisation pour la production d'énergie et d'engrais.

La Nicotine Vapologique présente dans tous les e-liquides VDLV

L'intégration de la Nicotine Vapologique dans les e-liquides de VDLV s'est faite en plusieurs étapes. En attendant que les capacités de rendement puissent couvrir en totalité ses besoins, VDLV a choisi en 2017 de présenter en avant-première cette nicotine dans une collection de 3 e-liquides de la gamme Origin nV de Vincent dans les Vapes. La nicotine produite était alors extraite de plants de tabac d'origine étrangère.

Une fois totalement qualifiée analytiquement, elle a pu être intégrée dans tous les autres e-liquides. Elle est aujourd'hui accessible à l'ensemble des fidèles de l'entreprise pessacaise puisqu'elle est présente chez Vincent dans les Vapes à travers les gammes les Incontournables et Les Grands mais aussi chez CirKus avec les collections Authentic CirKus, Black CirKus et Classic Wanted.

L'histoire de la Nicotine Vapologique se poursuit encore puisque grâce à l'engagement de partenaires agronomes et de tabaculteurs locaux, VDLV se tourne aujourd'hui vers l'utilisation de tabacs cultivés en France pour la production de sa nicotine liquide pure (voir encadré).

Inscrire son développement dans le durable, via la chimie verte et l'écologie industrielle demeure un enjeu prioritaire pour les collaborateurs de VDLV, poursuivant ainsi ses innovations dans un principe d'économie circulaire.













CONTINUE

